

# Quoi de vert ?

mai - juin 2014

## Le Valais sous- exploite son potentiel solaire



Le canton de Berne a récemment mis en location ses toits pour des installations solaires. A Neuchâtel, le canton a réalisé une évaluation du potentiel photovoltaïque, alors que la ville dispose d'un cadastre solaire. A Genève, un inventaire des toitures appartenant à l'Etat a déjà été initié en 2008, par une motion. La même démarche a été faite à Fribourg, en 2008 également, par postulat. Suite à un postulat également, le canton de Vaud a étudié pour sa part la réalisation d'installations solaires-thermiques sur les bâtiments publics en 2012. Le très ensoleillé Valais semble bien endormi.

Le canton de Berne mise sur la production d'électricité à partir des énergies renouvelables. Propriétaire de plus de 2500 bâtiments et de centaines d'ouvrages, il dispose de grandes surfaces qui sont adaptées à la pose de capteurs solaires. Comme le canton ne peut lui-même réaliser des installations sur toutes ces surfaces, il les met à disposition afin d'y développer au maximum le potentiel solaire.

Actuellement, une surface totale de 57'000 mètres carré est déjà proposée, soit l'équivalent d'une production d'électricité annuelle de 5.2 millions de kWh environ. Les surfaces sont publiées à intervalles réguliers sur le site [www.be.ch/surfacesolaire](http://www.be.ch/surfacesolaire). Le canton perçoit une indemnité en sa qualité de propriétaire foncier.

Dans la plupart des cantons romands, des démarches ont également été entreprises afin d'inventorier les surfaces dis-

ponibles pour des installations solaires. A Neuchâtel, le Service cantonal de l'énergie et de l'environnement élabore un cadastre des différentes énergies renouvelables. Grâce au procédé Publicsolar, il a pu établir que le potentiel photovoltaïque cantonal est de l'ordre de 290 GWh. Mais ce potentiel n'est utile que s'il est connu des investisseurs potentiels. Depuis 2013, les données concernant la ville de Neuchâtel sont déjà accessibles.

A Genève, en 2008 déjà, suite à une motion, le Conseil d'Etat a établi un listing des bâtiments publics ayant le potentiel d'être équipés de panneaux solaires; des évaluations des coûts qu'engendrerait la pose de panneaux solaires ont également été faites. Là aussi, des projets de partenariats avec le secteur privé ont été développés.

En 2008 également, c'est un postulat qui a été accepté à Fribourg demandant au Conseil d'Etat d'effectuer un inventaire des surfaces utilisables sur les bâtiments publics et d'entreprendre une étude de faisabilité technique et d'opportunité énergétique pour des installations solaires thermiques et photovoltaïques, en y associant les communes qui le désirent.

Chez nos voisins vaudois, le Conseil d'Etat a publié en 2012 un rapport suite à un postulat de 2009 demandant de réaliser une étude visant à déterminer le potentiel solaire en procédant à un inventaire des bâtiments et installations propriétés du canton qui pourraient être équipés d'installations solaires thermiques. Parallèlement, un calendrier de la mise en application des mesures et un programme d'encouragement et d'aide aux communes sont élaborés.

Force est de constater que notre canton est à la traîne alors même qu'il dispose d'un ensoleillement exceptionnel.

*Isabelle Darbellay Métrailler,  
présidente d'Avenir Ecologie*

## INVITATION

à la remise des prix du concours  
« Le recyclage, c'est fun ! »

suivie d'une conférence

d'Isabelle Chevalley, conseillère nationale  
le 21 mai 2014 à 19H

au centre de conférences de la BCVs à Sion

Pour les deux catégories « utile/pratique » et « beau/drôle » des prix ont été attribués par le jury composé de Marcel Maurer, président de la Ville de Sion, Marcel Delasoie, secrétaire de l'Union Valaisanne des Arts et Métiers (UVAM), Frédéric Delessert, secrétaire de l'Union des Industriels Valaisans (UID), Isabelle Darbellay Métrailler et David Crettenand, présidente et vice-président d'Avenir Ecologie.

**Le but du concours était de proposer des créations donnant une nouvelle utilité à un objet qui aurait été sans cela jeté ou détruit. L'idée de recyclage devait être réalisable et le nouvel objet utilisable ou décoratif.**

C'est pour sensibiliser les jeunes que l'association « Avenir Ecologie », qui a pour objectif de promouvoir une écologie pragmatique alliant les nécessités économiques aux impératifs environnementaux, a lancé ce concours d'idées destiné aux apprenti-e-s valaisan-ne-s.

Aujourd'hui, elle est particulièrement fière des résultats obtenus et félicite les jeunes qui se sont investi-e-s dans ce concours, témoignant ainsi de leur sensibilité aux questions environnementales.

**Nous nous réjouissons de votre présence à cette soirée destinée à honorer non seulement les lauréat-e-s mais tou-te-s les apprenti-e-s qui ont donné de leur temps pour encourager le recyclage.**



**Il est temps de penser  
aux cotisations 2014  
cotisation annuelle: 30.-**

Adhérez à avenir écologie:  
[contact@avenirecologie.ch](mailto:contact@avenirecologie.ch)

l'empreinte  
**durable**